

Rapport d'activité

"Bonsoir, merci d'être là aujourd'hui, car c'est une assemblée générale qui, tout en étant ordinaire, au sens légal du terme n'en est pas moins exceptionnelle.

En effet, ce n'est pas tous les ans que nous modifions nos statuts, et ce n'est pas tous les ans que nous adoptons un règlement intérieur ; règlement qui a représenté une activité relativement importante, obligeant les participants à son élaboration à se replonger dans les statuts.

Je voudrais revenir sur un point important pour notre association : elle est gérée et elle fonctionne entièrement avec des bénévoles. Bon ce n'est pas exceptionnel, il y a beaucoup d'associations de quelques personnes, voire quelques dizaines de personnes qui fonctionnent sur ce mode et qui se réunissent pour pratiquer un hobby. Des associations de plus de cent cinquante membres proposant des activités diverses et variées qui fonctionnent entièrement sur le mode unique du bénévolat, c'est déjà un peu plus rare.

Voilà, je tenais à rappeler cela, parce que, aller pratiquer une activité menée par un(e) salarié(e), c'est une chose : on vient, on participe à l'activité, et puis on repart ; on est venu consommer, on a payé sa consommation point !

Lorsque l'animateur ou animatrice est bénévole, il ne peut être pratiqué avec l'état d'esprit d'un consommateur ; si c'était cela, ça ne tiendrait pas longtemps, le bénévole ne tiendrait pas le coup ; il doit s'établir une autre relation que celle qui existe entre le(la) formateur(trice) et le(la) formé(e) (pour ne pas dire le formaté). D'abord l'animateur bénévole n'est pas obligatoirement un spécialiste ; certes il connaît peut-être un peu plus de choses sur un sujet que les auditeurs, mais ce n'est pas l'important. Si les participants viennent à une activité pour y apprendre un savoir, un savoir faire, une technique, une pratique, ils doivent le faire en pensant qu'ils pourront, un jour, remplacer l'animateur ; alors que cette idée ne peut que rarement effleurer le consommateur.

Parmi les activités proposées au sein de L.A.C.L.E.S., certaines sont ouvertes sur l'extérieur comme la Banda, la Chorale, le théâtre, les Pouces-Verts... et vont au contact du public, d'autres sont plus discrètes, comme Lectures Plurielles, ou Sm'Art qui, justement, exposera cette année à la médiathèque.

Le Conseil encourage ces contacts en essayant d'y participer quand c'est possible (exemple : tenue du bar lors de représentations théâtrales ; peut-être un peu moins depuis qu'il y a la section théâtre, où bien en alimentant le blog...).

En conclusion, les sections sont bien vivantes, même si on en entend pas parler (ce qui est dommage). D'ailleurs à ce sujet, il serait bien, lorsqu'une section prévoit de participer à une manifestation extérieure, d'en informer la section Informatique, et plus spécialement Photo/Vidéo qui pourrait ainsi alimenter plus souvent le blog."

Yves MOUDOULAUD